



NO DEAL !

L'AIDA appelle la communauté internationale à rejeter le plan américain et à exiger des comptes

Pour diffusion immédiate : 29 janvier 2020

Une association de 84 ONG internationales opérant dans le territoire palestinien occupé et en Israël, l'Association des agences de développement international (AIDA), exhorte la communauté internationale à rejeter le plan de l'administration américaine et à réaffirmer son engagement commun envers les principes du droit international comme base d'un accord de paix juste et durable. La proposition américaine nie les droits fondamentaux des Palestiniens et diminue les perspectives de paix durable. Israël doit immédiatement mettre fin à toutes les formes d'implantation de colonies et inverser l'annexion de facto du territoire palestinien, désormais entérinée par le plan américain.

La reconnaissance par les États-Unis des mesures prises par Israël en vue d'une annexion unilatérale du territoire palestinien occupé constituerait une violation du droit international, qui oblige les États à ne pas reconnaître, aider ou assister les actions internationales illégales d'Israël. L'annexion de certaines parties de la Cisjordanie renforcera encore le risque de déplacements forcés de familles et de communautés palestiniennes, aggravera la pauvreté et compromettra la fourniture d'une aide humanitaire indispensable. L'annexion entérinée par le plan américain ne viole pas seulement les responsabilités d'Israël en tant que puissance occupante en vertu du droit humanitaire international, elle nie également aux Palestiniens leur droit à l'autodétermination, les condamnant à une discrimination et une dépendance durables.

Travaillant dans le territoire palestinien occupé, les membres de l'AIDA constatent déjà les effets néfastes de l'expansion des colonies et de l'annexion de facto dans toute la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Sous l'occupation israélienne, les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza se voient refuser la liberté de mouvement et l'accès aux biens et services essentiels, y compris les soins de santé, l'eau et l'assainissement, le carburant, la sécurité alimentaire, l'emploi et le développement économique. L'escalade de la violence des militaires et des colons restreint le droit fondamental des enfants palestiniens à accéder en toute sécurité à une éducation de qualité. Déjà, l'année dernière, un nombre record de Palestiniens ont été déplacés de force de leurs foyers en raison de l'expansion des colonies israéliennes à Jérusalem-Est et dans la zone C de la Cisjordanie. La mise en œuvre du plan américain va accélérer ces tendances.

Le plan américain compromettrait davantage la contiguïté territoriale de la Palestine, qui comprend la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la bande de Gaza. Cette fragmentation réduit les perspectives d'un véritable État et de l'autodétermination. Un plan de paix fondé sur les principes du droit international garantirait la viabilité d'un État palestinien et offrirait une solution durable pour des millions de réfugiés palestiniens.

Un plan de paix véritable, viable et juste doit respecter le droit international, défendre l'égalité et garantir l'autodétermination des Palestiniens et des Israéliens. Le "Deal of the Century" américain ne répond pas à ces principes fondamentaux. Nous demandons instamment aux dirigeants israéliens et palestiniens de travailler ensemble sur un plan qui puisse aboutir à une paix juste et durable.

Nous appelons la communauté internationale, y compris l'UE, ses États membres et d'autres pays, à :

- Rejeter la proposition américaine inéquitable et avancer d'urgence un plan de paix alternatif, fondé sur les droits de l'homme, le droit international et la possibilité pour tous les peuples de disposer d'eux-mêmes.
- Prendre des mesures fermes, notamment en recourant à toutes les contre-mesures légales disponibles pour faire respecter l'obligation de rendre des comptes, afin de mettre un terme à la poursuite de l'annexion et à la rupture de l'intégrité territoriale palestinienne, et assurer l'annulation rapide des mesures annoncées ou déjà mises en œuvre.